



Établissement PACA



MAIRIE DE PEYNIER



FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs – Mercredis 1^{ER} trimestre

Informations 2017/2018

Cette année les inscriptions pour le centre de loisirs devront être appuyées de ce document.

RAPPEL :

- Dans le cas où une **annulation** surviendrait, les familles devront communiquer l'information **une semaine au préalable** auprès de l'équipe d'animation et/ou des responsables IFAC de Peynier.
- Dans le cas où un enfant serait absent pour **raison de santé**, un **certificat médical** sera obligatoire pour obtenir **un avoir**.
- **L'adhésion à l'IFAC est obligatoire** pour tout enfant participant à une activité. Pour l'année 2017-2018 le montant est de **18€ pour l'adhésion individuelle et de 25€ pour l'adhésion familiale**, elle comprend entre autre les frais de dossier.

Les inscriptions se font lors des **guichets uniques** à la salle des mariages de la mairie :

Les samedis 24 juin et 1 juillet de 9h à 12h
Le mercredis 28 juin de 9h à 12h et le 5 juillet de 13h30 à 17h30
Le lundi 3 juillet de 16h à 19h

Je soussigné(e)

Responsable légal du ou des mineur(s) :

NOM	PRENOM	Âge / Classe/.....
NOM	PRENOM	Âge / Classe/.....
NOM	PRENOM	Âge / Classe/.....

E-mail.....Téléphone.....

Cochez les cases nécessaires :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs de Peynier 2017-2018 et m'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions. □

J'autorise le responsable du Centre d'animation Ifac de Peynier à aller consulter mon dossier sur le site web *CAF Pro*, afin de prendre connaissance de mon quotient familial. Pour les familles ne dépendant pas du régime général (CAF et régimes assimilés) ou n'ayant pu fournir le numéro CAF, il sera demandé le dernier avis d'imposition pour permettre d'établir le quotient et ainsi définir la tarification.



MAIRIE DE PEYNIER

Établissement PACA

Mercredis du 1^{ER} trimestre (Cochez les dates à réserver)

Mois de Septembre	Mercredi 06/09 <input type="checkbox"/>	Mercredi 13/09 <input type="checkbox"/>	Mercredi 20/09 <input type="checkbox"/>	Mercredi 27/09 <input type="checkbox"/>
Mois d'octobre	Mercredi 04/10 <input type="checkbox"/>	Mercredi 11/10 <input type="checkbox"/>	Mercredi 18/10 <input type="checkbox"/>	
Mois de novembre	Mercredi 08/11 <input type="checkbox"/>	Mercredi 15/11 <input type="checkbox"/>	Mercredi 22/11 <input type="checkbox"/>	Mercredi 29/11 <input type="checkbox"/>
Mois de décembre	Mercredi 06/12 <input type="checkbox"/>	Mercredi 13/12 <input type="checkbox"/>	Mercredi 20/12 <input type="checkbox"/>	

- 14 mercredis au total -

Montant à régler :

Participation par mercredi			
Quotient Familial	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
QF < 380	8 €	7 €	6 €
381 < QF < 1369	10 €	9 €	8 €
1370 < QF	11 €	10 €	9 €

Adhésion individuelle 18€ Adhésion familiale (à partir de 2 enfants) 25€

Enfant 1 : Nombre de mercredisX Tarif = €
 Enfant 2 : Nombre de mercredisX Tarif = €
 Enfant 3 : Nombre de mercredisX Tarif = €
TOTAL : €

Mode de paiement : Chèque bancaire Chèques vacances Espèces Chèques CESU
Règlement à l'ordre d'IFAC et établissement d'un reçu pour les paiements en espèces.

N° des chèques et période d'encaissement souhaitée :

Remarques éventuelles :

Date : Signature obligatoire :